

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SEMUR-EN-BRIONNAIS**

Rue des Ebaulais
71800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS
Tel : 03 85 25 86 47 / E-mail : contact@ccsemur.fr

**COMPTE ADMINISTRATIF ACTION SOCIALE 2022 :
NOTE BREVE ET SYNTHETIQUE**

Note rédigée en application de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le budget annexe « Action sociale » ne comprend qu'une section de fonctionnement où sont comptabilisées les dépenses et les recettes liées à l'action sociale de la Communauté de communes (compétence déléguée à des organismes extérieurs à la collectivité). Ce budget ne comprend ni emprunt ni personnel.

En 2022, les soutiens financiers versés aux actions des associations « ABISE » (pour le centre de loisirs, le centre social et le relais assistants maternels) et « Brionnais découvertes » (pour « Animation Jeunesse ») et aux autres associations intervenant dans le champ de l'action sociale (portage repas, restos du cœur) se sont élevés à 111 689.50€. Cette somme est inférieure à 2021.

Les financements reçus de la CAF et de la MSA s'élèvent à 20 511.65 € (en légère baisse par rapport à 2021), du fait d'une réalisation inférieure aux prévisions. Une subvention d'équilibre provenant du budget principal a donc été réalisée pour un montant de 98 446 €

Fin 2022, le budget est excédentaire de 6 500.51 €.